

Comment maîtriser les enchaînements ?

sur LibreOffice Writer

L'enchaînement détermine le comportement d'un paragraphe en fin de page.

Pour configurer les enchaînements :

- sélectionner le paragraphe ou le style ;
- puis **FORMAT > PARAGRAPHE... > ENCHAÎNEMENTS**

Retraits et espacement	Alignement	Enchaînements	Plan & numérotation
Sauts			
<input type="checkbox"/> Insérer	Type : Page	Position : Avant	
<input type="checkbox"/> Avec le style de page :		<input type="checkbox"/> Numéro de page : 1	
Options			
<input type="checkbox"/> Ne pas scinder le paragraphe			
<input type="checkbox"/> Conserver avec le paragraphe suivant			
<input type="checkbox"/> Traitement des orphelines	2	lignes	
<input type="checkbox"/> Traitement des veuves	2	lignes	

Pour éviter qu'un titre ne se retrouve seul en bas d'une page :

- on choisit l'option **Conserver avec le paragraphe suivant**

sans l'option

avec l'option

<p>Donnée personnelle</p> <p>Une donnée personnelle est une information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.*</p> <p>Une personne physique peut être identifiée directement (exemple: nom et prénom) ou indirectement (exemple: par un numéro de téléphone ou de plaque d'immatriculation, un identifiant tel que le numéro de sécurité sociale, une adresse postale ou courriel, mais aussi la voix ou l'image).*</p> <p>L'identification d'une personne physique peut être réalisée à partir d'une seule donnée (exemple: nom) ou à partir du croisement d'un ensemble de données (exemple: une lettre vivante à telle adresse, née tel jour et membre d'une telle association).*</p>	<p>Dans l'univers numérique, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) est le régulateur des données personnelles. Elle accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits.*</p> <p>En particulier, la CNIL vous informe sur les différents droits que vous pouvez exercer auprès des organismes qui utilisent vos données et vous fournit des modèles de courriers pour faire valoir vos droits.*</p>	<p>Donnée personnelle</p> <p>Une donnée personnelle est une information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.*</p> <p>Une personne physique peut être identifiée directement (exemple: nom et prénom) ou indirectement (exemple: par un numéro de téléphone ou de plaque d'immatriculation, un identifiant tel que le numéro de sécurité sociale, une adresse postale ou courriel, mais aussi la voix ou l'image).*</p> <p>L'identification d'une personne physique peut être réalisée à partir d'une seule donnée (exemple: nom) ou à partir du croisement d'un ensemble de données (exemple: une lettre vivante à telle adresse, née tel jour et membre d'une telle association).*</p>	<p>La CNIL</p> <p>Dans l'univers numérique, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) est le régulateur des données personnelles. Elle accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits.*</p> <p>En particulier, la CNIL vous informe sur les différents droits que vous pouvez exercer auprès des organismes qui utilisent vos données et vous fournit des modèles de courriers pour faire valoir vos droits.*</p>
<p>Cadre juridique</p> <p>En France, la protection des données personnelles est encadrée par la loi du 6 janvier 1978 dite «Informatique et Libertés». La loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles a modifié la loi «Informatique et Libertés» pour l'adapter aux dispositions du RGPD, applicable partout en Europe depuis le 25 mai 2018.*</p> <p>06 janvier 1978: * Loi «Informatique et Libertés».*</p> <p>25 mai 2018: * Règlement général sur la protection des données*</p> <p>20 juin 2018: * Loi relative à la protection des données personnelles*</p> <p>Ce nouveau cadre juridique renforce les droits de chaque citoyen européen sur la protection de ses données personnelles et responsabilise les acteurs traitant ces données.*</p> <p>Ce sont les autorités indépendantes de chaque état qui contrôlent l'application de la législation relative à la protection des données. Elles sont dotées de pouvoirs d'enquête et peuvent imposer des mesures correctives, en cas d'infraction. Elles fournissent des conseils d'experts sur les questions liées à la protection des données et traitent les réclamations individuelles relatives à des violations du Règlement général sur la protection des données et des législations nationales en la matière. En France, cette autorité de contrôle est la CNIL.*</p>	<p>Cadre juridique</p> <p>En France, la protection des données personnelles est encadrée par la loi du 6 janvier 1978 dite «Informatique et Libertés». La loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles a modifié la loi «Informatique et Libertés» pour l'adapter aux dispositions du RGPD, applicable partout en Europe depuis le 25 mai 2018.*</p> <p>06 janvier 1978: * Loi «Informatique et Libertés».*</p> <p>25 mai 2018: * Règlement général sur la protection des données*</p> <p>20 juin 2018: * Loi relative à la protection des données personnelles*</p> <p>Ce nouveau cadre juridique renforce les droits de chaque citoyen européen sur la protection de ses données personnelles et responsabilise les acteurs traitant ces données.*</p> <p>Ce sont les autorités indépendantes de chaque état qui contrôlent l'application de la législation relative à la protection des données. Elles sont dotées de pouvoirs d'enquête et peuvent imposer des mesures correctives, en cas d'infraction. Elles fournissent des conseils d'experts sur les questions liées à la protection des données et traitent les réclamations individuelles relatives à des violations du Règlement général sur la protection des données et des législations nationales en la matière. En France, cette autorité de contrôle est la CNIL.*</p>		

Le titre doit rester avec le paragraphe suivant

En général, cette option est activée pour les styles de titre.

